

Passage
de Joseph
touchant
7. C.

contenter de l'appeler un homme; car il faisoit quantité de merveilles; & il enseignoit ceux qui recevoient avec joie la vérité) qu'il eut plusieurs Disciples, tant parmi les Juifs, que parmi les Gentils; qu'il estoit le CHRIST, & qu'ayant esté accusé par les principaux de sa Nation, il fut attaché à une croix par le commandement de Pilate; que cependant ceux qui l'avoient aimé ne l'abandonnerent pas pour cela, parce qu'il leur avoit apparu en vie le troisième jour, comme les Prophetes l'avoient prédis; que c'estoit lui, qui estoit l'Auteur de la secte des Chrestiens, qui subsistoit encore.

Ce témoignage de Joseph est rapporté par Eusebe, par saint Jérôme, & par plusieurs autres après eux comme un monument fort avantageux à la Religion de JESUS-CHRIST: mais de nos jours, où l'on a examiné les choses avec plus d'exactitude, il s'est trouvé, & il se trouve encore plusieurs savans, qui soutiennent, que cet endroit n'est point véritablement de Joseph. Et il faut avouer, que leurs conjectures ne sont pas tout-à-fait à mépriser, car ils disent:

1. Que le stile de ce passage est embarrassé, peu coulant, & différent de celui de Joseph, qui écrit avec politesse, & avec ornement.

2. Qu'il est visible, que ce passage a été inséré après coup dans le texte de Joseph, parce qu'il en interrompt toute la suite. Car immédiatement après ce passage, il y a vers ce temps les Juifs furent encore accablés d'un autre malheur, paroles qui n'ont aucun rapport à ce qui vient d'être dit du CHRIST; mais qui se rapportent visiblement au massacre des Juifs, que Pilate avoit fait tuer dans Jérusalem, qui precede ce passage de JESUS-CHRIST, ce qui fait voir clairement, dit-on, qu'il n'est point de Joseph, & qu'il a été ajouté après coup.

3. Ils disent, qu'en prenant même ce passage séparément, il est aisé de voir, que c'est un Chretien, & non pas Joseph qui parle. JESUS-CHRIST y est appelé Dieu, on y reconnoît ses miracles, & sa résurrection, on dit que ces choses ont été prédites par les prophetes. Qui croira, que c'est un Juif tel que Joseph, qui semble douter des miracles rapportez dans les livres des Juifs?

4. Quelle apparence, que Joseph extrêmement attaché aux intérêts de sa Nation eût parlé si avantageusement de JESUS-CHRIST, qu'il ne croiroit point être le Messie, comme Origene le remarque dans son livre contre Celse, & qu'il eût accusé ceux de sa Nation de l'avoir livré injustement à la mort?

Tome I.

5. Joseph décrivant dans le même Livre au chap. 8. le martyre de Saint Jacques dit qu'il de Joseph estoit frere de JESUS-CHRIST. Or s'il en estoit touchant eût parlé quelques chapitres auparavant, il n'eût pas manqué de le remarquer, ou tout au moins de dire en cet endroit quelque chose à son avantage.

6. Ce témoignage, disent-ils, n'est pas seulement inconnu aux Auteurs, qui ont précédé Eusebe; mais Origene ne formellement, que Joseph ait parlé de JESUS-CHRIST. Il est fort étonnant, dit-il dans le second Tome sur saint Matthieu, que Joseph, qui ne connoissoit point JESUS-CHRIST pour le Messie, ait rendu un témoignage si authentique de l'innocence de Saint Jacques. Eût-il parlé ainsi, si de son temps il y eût eu dans les Livres de Joseph un témoignage aussi avantageux à JESUS-CHRIST, que celui qui s'y trouve à présent? Theodoret a aussi remarqué, que Joseph n'avoit point connu JESUS-CHRIST. Mais rien n'est plus confidérable, que le silence de Photius, qui faisant un abrégé exact des Livres de Joseph au Code 238. de la Bibliothèque, ne dit rien de ce passage touchant JESUS-CHRIST, qu'il n'eût jamais oublié, s'il eût été de son temps dans tous les exemplaires des Livres de Joseph, & s'il eût crû être véritablement de lui. Enfin ce qui mérite encore une reflexion particulière, c'est que Photius remarque en un autre endroit, qu'il y avoit de son temps un Livre de l'Univers attribué à Joseph, qu'il croit supposé, à cause qu'il y est parlé trop avantageusement de JESUS-CHRIST, & il ajoute ensuite, qu'il a appris depuis, que ce Livre estoit de Caius Prestre de Rome. Peut-être que le passage, qui est présentement dans le Livre des Antiquitez, avoit été tiré de ce Livre de Caius, qui portoit le nom de Joseph, & qu'il a été ajouté après ce Livre.

Monsieur Huet répond à ces témoignages d'Origene, de Theodoret, & de Photius, que ces Auteurs ont rencontré des Manuscrits de Joseph, dans lesquels ce passage avoit été retranché par les Juifs. Mais cette réponse semble encore affoiblir l'autorité de ce passage. Car s'il y a eu des Manuscrits anciens, où il n'estoit point, on a encore plus de lieu d'en douter; & les raisons que nous avons apportées font voir qu'il est plus probable, qu'il a été ajouté dans quelques Manuscrits par des Chrétiens; que retranché dans les autres par les Juifs. Je ne veux pourtant rien déterminer sur cette question, & je laisse à juger au Lecteur, si l'autorité d'Eusebe, de saint Jérôme, & de tous les Manuscrits de Joseph, que nous avons à présent doit l'emporter

D